

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Le COGESAF dévoile la mise à jour du Plan directeur de l'eau

Sherbrooke, le 26 octobre 2015 – Le Conseil de gouvernance de l'eau des bassins versants de la rivière Saint-François (COGESAF) a reçu l'approbation du gouvernement pour la diffusion de la mise à jour du Plan directeur de l'eau de la zone Saint-François. L'organisme souhaite maintenant présenter le fruit de son travail aux partenaires des comités locaux de bassins versants (CLBV) du territoire afin de discuter de la mise en œuvre des actions.

C'est pourquoi huit rencontres sont prévues à l'automne 2015 dans le bassin versant de la rivière Saint-François.

RIVIERE AU SAUMON (OUEST)

28 octobre à 13h30

Municipalité de Saint-Denis-de-Brompton (2050, rue Ernest-Camiré)

GRAND LAC SAINT-FRANÇOIS

29 octobre à 13h30

Salle communautaire de Sainte-Praxède (4795, route 263)

LAC MASSAWIPPI

12 novembre à 13h30

Salle du conseil municipal de Hatley (2100, route 143)

RIVIERE MAGOG

13 novembre à 9h00

Bibliothèque municipale Éva-Senécal, Salle 4 (450, rue Marquette, Sherbrooke)

LAC MEMPHRÉMAGOG

17 novembre à 13h30

MRC de Memphrémagog (450, rue Macdonald, Magog)

LAC AYLMEY / LAC LOUISE

19 novembre à 13h30

Salle du conseil municipal de Disraeli (550, avenue Jacques-Cartier)

RIVIÈRE MASSAWIPPI

26 novembre à 13h30

Salle communautaire de Compton (29, chemin Hatley)

RIVIERE SAINT-GERMAIN

2 décembre à 13h30

MRC de Drummond (436, rue Lindsay, Drummondville)

Il est possible de consulter l'horaire des rencontres ainsi que le Plan directeur de l'eau en se rendant sur le site Internet du COGESAF : <http://cogesaf.qc.ca/>.

Le COGESAF est un conseil de gouvernance participative regroupant les organismes publics, privés et communautaires des bassins versants de la rivière Saint-François et du fleuve Connecticut, afin de développer une approche de gestion intégrée de l'eau par bassin versant, dans une perspective de protection de l'environnement, d'aménagement et de développement durable du territoire. Selon la Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection, il a pour «mission d'élaborer et de mettre à jour un plan directeur de l'eau et d'en promouvoir et suivre la mise en œuvre» (Article 14.2.a).

- 30 -

Pour information :

Stéphanie Martel

Directrice générale

(819) 864-1033 poste 21

cogesaf@cogesaf.qc.ca